

Edito : Retraités, acteurs de la société

"Le syndicalisme de retraités est un syndicalisme engagé dans les débats de société pour faire vivre l'intergénérationnel" Dominique Fabre, Secrétaire Générale de l'UCR.

Tel était le thème du dernier congrès UCR à Bordeaux.

Depuis mai 2017, les 16 millions de retraités sont-ils devenus la variable d'ajustement des finances publiques ? L'augmentation de la CSG sans contrepartie, le gel des pensions, le report des revalorisations des pensions d'octobre à janvier 2018, la sous-indexation des pensions 2019 ont été ressentis comme une discrimination à l'encontre des retraités et une rupture de solidarité intergénérationnelle au moment où les témoignages de maltraitance institutionnelle se multiplient, essentiellement par manque de moyens ?

Classés inactifs, les retraités sont sollicités pour participer davantage au financement des dépenses sociales sans nouvelles contreparties. De quoi entretenir l'image d'une population de nantis que l'on peut mettre davantage à contribution. Cette stigmatisation est intolérable. La retraite redistribue les droits acquis par le travail, elle n'est pas une aide sociale. Serions-nous vécus comme une charge, alors que nous nous vivons comme une richesse ?

La CFDT, avec 19 autres organisations revendique l'urgence d'un pacte social et écologique pour donner à chacun le **pouvoir de vivre**. A travers 66 propositions, nous voulons un big-bang fiscal pour un meilleur partage des richesses. (Propositions à consulter sur le site www.cfdt.fr)

Le financement de la dépendance ne doit plus être aléatoire. Tous les revenus doivent participer au financement : travail, capital et taxe sur les successions.



Une partie de la délégation iséroise

Au même moment le rapport LIBAULT formule dix propositions clés pour passer de la gestion de la dépendance au soutien à l'autonomie et créer un cercle vertueux entre l'attractivité des métiers, l'amélioration de la qualité des services en EHPAD comme à domicile, un cadre de vie adapté, la diminution du reste à charge pour les familles, la prévention de la perte d'autonomie.

Les retraités sont des acteurs de la société. Génération pivot entre leurs propres parents et les petits enfants auprès desquels ils remplissent un service social. Les retraités sont également engagés dans les milieux associatifs, culturels, écologiques et politiques. Des partenariats entre la CFDT et le monde associatif doivent se multiplier avec tous ceux qui partagent nos valeurs de **Solidarité, Démocratie, Autonomie**.

Le Congrès UCR de Bordeaux nous a apporté la conviction qu'ensemble, unis et solidaires, nous pourrions répondre aux attaques, mais surtout relever les défis pour l'avenir.

Notre prochain congrès UTR 38 aura lieu à Grenoble le 26 novembre 2019 il s'inscrira dans cette dynamique.

La Commission Exécutive

SOMMAIRE

Edito,	Page 1
La réforme des retraites	Page 2
Rapport LIBAULT	Page 2
Villes Amies Des Aînés	Page 3
AG de l'ULR de Vienne	Page 3
Le pouvoir de vivre	Page 4
La difficulté de vivre	Page 4
La CFDT dans les HEPAD	Page 5
Quelle Europe voulons-nous ..	Page 6
Devoir de mémoire	Page 6
Propositions de lecture	Page 7
Sortie régionale	Page 7
Hommage à nos militants	Page 8
A noter	Page 8

PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES

Nos adhérents du Voironnais n'ont pas esquivé la rencontre avec la députée de la circonscription

Trois de nos adhérents du voironnais ont répondu présents à un "Atelier de la future réforme des retraites" organisé par la Députée LRM de la Bièvre, Monique LIMON, le 28 mars 2019.

Nommée par Jean-Paul DELEVOYE, la députée souhaitait réunir un large panel d'organisations syndicales ou patronales mais beaucoup étaient absents. Madame LIMON a rappelé les intentions : 1€ cotisé devra entraîner les mêmes droits pour tous. 42 régimes de retraite différents entraînent des injustices, des jalousies et des incompréhensions. En unifiant un seul système, les Français comprendront mieux comment seront calculés les montants des pensions. Selon la députée le futur système n'aura pas recours à la capitalisation, le principe de répartition et l'âge du départ à la retraite à 62 ans ne seront pas remis en cause. La simplification sera priorisée et la

solidarité sera maintenue.

Nos adhérents du voironnais ont rappelé que notre syndicat avait proposé un système basé sur des points acquis comme celui des retraites complémentaires. Le montant de la retraite se calculant en multipliant le total de points par la valeur du point. Il faudra par ailleurs tenir compte des divers périodes non cotisées comme le chômage, les maternités, les arrêts pour maladie, et aussi les majorations pour emplois pénibles. Occasion également de rappeler la situation des jeunes de plus en plus touchés par la précarité qui enchainent les CDD avec des épisodes sans emploi longs et fréquents et qui risquent de devenir des retraités pauvres puisqu'ils auront peu de points à valider.

Le maintien d'un minimum contributif à un niveau décent est indispensable. Cette allocation destinée aux salariés qui ont eu une

carrière complète mais qui ont cotisé sur de faibles montants de rémunération doit être revalorisée. En 2003, le minimum contributif représentait 75 % du SMIC, aujourd'hui, il ne représente plus que 43 % du SMIC et ne permet plus aux basses pensions de sortir du seuil de pauvreté.

Autre terme, la CFDT revendique qu'il n'y ait pas de pension de retraite en dessous du SMIC net pour une carrière complète, soit 1221 € en 2019.

Au moment de conclure cette rencontre nos représentants CFDT ont insisté pour que ces réunions de terrain ne se substituent pas aux négociations avec les corps intermédiaires. Les confédérations syndicales sont les plus à même d'effectuer une analyse globale complète avec les implications techniques nécessaires.

Franklin PAQUIN

Rapport LIBAULT, super ! Mais quels financements ? Nos adhérents s'interrogent !

Le 28 mars 2019, suite à une grande concertation à laquelle a participé la CFDT, Dominique LIBAULT président du haut Conseil du financement de la protection sociale remettait à la ministre de la santé un rapport de plus de 200 pages consacré à la prise en charge du Grand Age. Ce rapport formule 175 propositions afin d'établir un futur projet de loi pour « remettre nos aînés à la place voulue au cœur de notre société » se-

lon D.LIBAULT. Le problème majeur reste le financement des solutions préconisées : le besoin est évalué à environ 6 milliards d'euros d'ici 2024 et 9 milliards en 2030.

Avec les excédents attendus de la Sécurité Sociale allait-on enfin vers la prise en charge d'un nouveau risque de protection sociale reposant sur la solidarité nationale ? Mais cette piste est en train de s'évanouir. Les chiffres sont

cruels. Au lieu de l'équilibre retrouvé, la Sécurité Sociale replonge dans le rouge. Le déficit sera probablement de l'ordre de plus de 4 milliards d'euros dont au moins 2,5 milliards d'exonérations de cotisations sociales non compensées.

Un énorme point d'interrogation subsiste et nous sommes sans réponses.

Editeur : UTR 38 CFDT - Bourse du Travail -
32 Av de l'Europe 38 030 GRENOBLE Cedex 2
Imprimerie : Vigny-Musset Repro
Directeur de publication : Josette DIZET

Rédacteur en chef : Maxence GIRARD
Rédacteur en chef adjoint : Serge HUET
Maquette et mise en page : Bernard ALBERT et
Maxence GIRARD

BON POUR LES PERSONNES AGÉES... BON POUR LA POPULATION !

La CFDT Retraités est partenaire du Réseau Francophone des Villes Amies Des Aînés. Un engagement à promouvoir une qualité de vie pour toutes les générations auprès des maires et des responsables de communautés de communes.

En 2010, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a créé le Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés, relayé en 2012 par un réseau francophone "RF VADA" auquel adhèrent actuellement 126 villes françaises, dont Grenoble depuis 2016.

L'idée principale de ce réseau VADA est de promouvoir un environnement favorable au vieillissement actif, citoyen et en bonne santé dans la cité. Il préconise le renforcement des initiatives locales en vue d'améliorer la qualité de vie non seulement des aînés mais aussi profitable à toutes les générations.

Plusieurs membres de l'ULR de Grenoble participent activement à cette démarche depuis son lancement :

- groupes de réflexion :

- Habitat et environnement,
- Lien social et solidarité,
- Participation sociale, Engagement et citoyenneté.

- formulation de préconisations pour un premier plan d'actions

- participation à la journée régionale annuelle : échanges et partage d'expériences sur la dynamique du bien vieillir associant le monde de la recherche et du monde de la politique autour d'un thème.

Nous avons participé le 31 mai 2016, à Lyon à un colloque "vieillesse et mobilité" et le 6 juillet 2017 à Strasbourg au colloque "Une dynamique participative et partenariale", le 22 mars 2019 à Dijon au colloque "Défi démographique, défi écologique, comment les concilier ? Des petits gestes au changement de société"

En 2019 : engagement au sein même du Conseil des aîné·e·s de Grenoble, instance participative nouvellement créée qui doit accompagner, suivre et évaluer la démarche VADA.



Rendez-vous en septembre pour un bilan plus complet de notre participation.

Agnès LAEUFFER
Josette DIZET

ASSEMBLEE GENERALE de l'ULR DE VIENNE et du PAYS VIENNOIS

Une trentaine d'adhérent(e)s et de militant(e)s à l'Assemblée Générale de l'Union Locale des retraités de Vienne et du pays viennois qui s'est tenue le 15 mai à Estrablin. La responsable des retraités de l'Isère, ainsi que ceux de Grenoble, Roussillon et du Nord Isère étaient venus soutenir notre ULR et participer aux échanges.

Après un buffet convivial, le moment pour faire le point sur l'année écoulée, d'en débattre avec les participants, et de réfléchir à l'avenir. Des débats riches sur l'actualité, sur les retraites, les gilets jaunes, les élections européennes, sur

"l'urgence d'un pacte social et écologique" proposé par la CFDT et signé par une vingtaine de syndicats et d'associations.

Le Secrétaire dans son rapport d'activités a souligné le travail commun réalisé depuis plus d'un an avec les militants actifs de l'Union Locale et de l'Union Locale des Retraités.

Le Bureau de l'ULR a été reconduit en l'état (9 membres), Gilbert CONTE continuera à assurer son mandat de Secrétaire.



Une CFDT en ordre de marche, fière d'être devenue la 1ère organisation syndicale française, et qui mesure le travail et la présence sur le terrain qui doivent l'animer.

LE POUVOIR DE VIVRE... AU CŒUR DE NOS DÉBATS

Réunis au siège de la CFDT, le 5 mars 2019, 19 associations, ONG et syndicats ont présenté à la presse un pacte du pouvoir de vivre pour faire face à l'urgence sociale et écologique et aboutir à 66 propositions pour opérer un changement de modèle économique, social et écologique.

Les alarmes retentissent : "Un modèle de société qui génère autant d'inégalités et d'injustices et met en péril la vie sur terre de nos enfants et de nos petits-enfants et des milliers d'humains n'est pas un modèle".

Cette alliance répond à la nécessité de dépasser le cadre syndical pour construire un rapport de force face à un gouvernement sourd à nos revendications et un mouvement des gilets jaunes sans boussole.

Quatre impératifs :

- 1- Donner à chacun le pouvoir de vivre dans un cadre commun en protégeant notre avenir et celui des générations futures.
- 2- Remettre l'urgence de justice sociale au cœur de l'économie.
- 3- Préparer notre avenir en cessant de faire du court terme.
- 4- Partager le pouvoir pour que

chacun puisse prendre sa part dans la transformation de nos vies.

Les signataires du pacte du pouvoir de vivre appellent à nous mobiliser pour mettre les questions sociales et écologiques au cœur de chaque décision politique, avec des mesures concrètes, notamment :

- réduire les écarts indécents de rémunérations pour un partage équitable des richesses créées dans l'entreprise,
- refuser que le SMIC soit un salaire à vie, et rendre obligatoire la prime de transport pour toutes les entreprises n'ayant pas négocié de plan de déplacement.

EN ISÈRE... LA DIFFICULTÉ DE VIVRE

17% des ménages sont en difficulté pour payer leurs factures de chauffage, gaz ou électricité au lieu de 15% dans le reste de la France métropolitaine

En Isère, 85 000 ménages ont potentiellement des difficultés pour payer leurs factures de chauffage. Un climat plus rigoureux, notamment dans les zones de montagnes ainsi que dans les territoires du Nord-Isère, explique en partie ce décalage.

Les ménages concernés par la vulnérabilité énergétique "résidentielle" ont un profil marqué : retraités ou ménages sans profession (étudiants, chômeurs ou autres inactifs), respectivement 40 % et 20 % de l'ensemble des vulnérables, ainsi que les personnes seules (six ménages vulnérables sur dix). La question du revenu est essentielle : plus il est bas, plus le risque d'être en difficulté pour payer son chauffage est élevé. Ainsi, un tiers des ménages vulnérables du point de vue de l'habitat (soit 24 300 ménages) disposent de moins de 1 000€ par mois pour une personne seule et de 2 000 euros pour un couple avec deux enfants.

Mais des revenus insuffisants n'expliquent pas à eux seuls toutes les situations de vulnérabilité énergétique. Les caractéristiques du logement (ancienneté, surface, mode de chauffage) sont un autre facteur



explicatif. Plus de huit ménages vulnérables sur dix vivent dans un logement construit avant 1974 (date de la première réglementation thermique), contre un peu plus de la moitié dans l'ensemble de la population iséroise. Les très petits (moins de 25 m²) et les grands logements (plus de 150 m²) sont les plus concernés, et ce pour des raisons opposées : les premiers parce qu'ils abritent une population à bas revenus, étudiante pour une grande part, les seconds par la difficulté de chauffer de grandes surfaces d'habitation.

Le mode de chauffage a également un impact : la moitié des

ménages qui se chauffent au fioul sont vulnérables. Ce mode de chauffage, typique de la maison individuelle ancienne, engendre effectivement des dépenses élevées, 1 730€ en moyenne par an pour un logement ancien de plus de 100m² soit 200€ de plus que le gaz.

Enfin, vivre dans un logement social, être locataire du parc privé ou être propriétaire de son logement ne génère pas les mêmes risques de vulnérabilité et les personnes touchées le sont pour des raisons différentes. Alors que 6 % des ménages qui vivent dans le parc social ont un risque de vulnérabilité énergétique, essentiellement du fait de leur situation financière, ils sont 16 % chez les propriétaires et 23 % chez les locataires du parc privé.

Jean Pierre THOMAS

(Source : étude INSEE)

En Isère... la CFDT dans les EHPAD

Les récentes élections professionnelles dans le secteur public ont permis au syndicat CFDT Santé-Sociaux d'obtenir de bons résultats dans le secteur des EHPAD.

Des sections syndicales se sont créées à Voreppe et Mens, des sections ont retrouvé une activité à Saint Jean de Bournay, au Dauphin Bleu de Beaurepaire. Des délégués ont été élus à Vizille, à Vilette d'Anthon, Entre-deux-Guiers et Bourg d'Oisans. Enfin, dans le secteur privé une section s'est montée dans l'EHPAD du groupe Marc Simian Saint Jean du Touvet et a damé le pion au syndicat Sud, seul présent jusqu'alors.

Repères est allé poser quelques questions à des responsables du syndicat.

Repères : qu'est-ce qui explique ce renouveau de l'engagement syndical au profit de la CFDT, dans les EHPAD ?

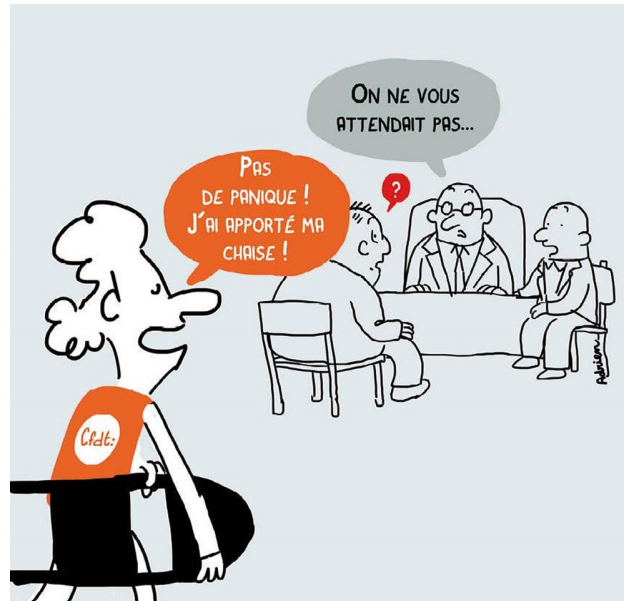
Santé-Sociaux 38 : On bénéficie de la baisse de la CGT. Les salariés supportent de moins en moins une posture permanente qui s'oppose à tout, qui est dans le NON systématique. Ils nous disent « Ça va faire du bien de voir autre chose que du « rentredans ». Mais pour organiser des équipes syndicales dans des sections CFDT, capables d'aller au-delà du simple ressenti, il faut des sections où des personnes qui soient moteur d'une action collective.

R : Que proposez-vous à ces nouveaux élus et à ces nouvelles équipes CFDT ?

Santé-Sociaux 38 : Dans le secteur public, nous proposons des formations aux représentants dans les instances. Nous mettons à jour un Guide de l' élu CFDT. A Saint Jean du Touvet, nous proposons de l'accompagnement direct, nous rencontrons les nouveaux élus pour leur donner des billes par rapport au CSE (comité social et économique, instance qui remplace les anciennes instances, DP, CE et CHSCT). Nous proposons la formation mise en place par l'URI « Les incontournables du CSE, en 3 jours »

R : Attendez-vous quelque chose du syndicat CFDT des Retraités, qui peuvent être présents dans les CVS (conseil de vie sociale des EHPAD) et avoir des proches qui y sont résidents ?

Santé-Sociaux 38 : Nous attendons un appui quand on fait des actions. On a besoin de relais... Les retraités qui siègent dans les CVS sont porteurs de l'ac-



cueil et de la prise en charge de l'utilisateur. Mais il faut rappeler qu'il n'y a de bonnes prises en charge que s'il y a de bonnes conditions de travail. UTR et Santé Sociaux peuvent regarder ensemble comment donner les outils à des représentants dans les CVS. Dans cette instance c'est la direction qui apporte son point de vue sur l'organisation du travail et les conditions de travail. Il faut aussi entendre les salariés.



Les responsables Santé Sociaux Isère

Notre priorité ce sont les conditions de travail !

Le syndicat Santé-sociaux 38 tient à ajouter un point important :

Même si dans le secteur des EHPAD, comme dans celui de la santé en général, les rémunérations ne sont vraiment pas élevées et constituent une revendication importante, notre priorité aujourd'hui ce sont les conditions de travail, et la qualité de vie au travail. Le Bien-être des résidents de ces établissements en dépendent directement.

Serge HUET

QUELLE EUROPE VOULONS-NOUS ?

Le 21 mars 2019 l'UTR Isère organisait à Voiron une journée d'études sur le thème de l'Europe. "comprendre l'Europe et ses enjeux, la citoyenneté européenne et quelle stratégie pour la CFDT ?"

63 adhérentes et adhérents ont participé à cette journée animée par Régis Moreira, adhérent chez les retraités de l'ULR Grenoble-agglo, et membre de l'université populaire européenne de Grenoble.

Après un quizz permettant à chacun de tester ses connaissances sur l'Union Européenne nous avons suivi un diaporama commenté par Régis et présentant les nombreuses facettes des institutions.

Pour nous, syndicalistes, l'adoption du socle européen des droits sociaux est une nouvelle importante qui va dans le sens de nos revendications,

Nous rappelons que le diaporama présenté lors de cette journée a été envoyé à chaque adhérent possédant une adresse mail.

Le 29 mars 2019, l'Union Régionale des Retraités CFDT Auvergne-Rhône-Alpes (URR) proposait à Lyon une autre journée sur l'Europe : "Quelle Europe voulons-nous ?" 102 adhérentes et adhérents ont participé à cette journée. Elle a été animée par Christian JUYAUX, conseiller CFDT au CESER (Comité Economique, Social

et Environnemental Régional), vice-président de la Maison des Européens de Lyon. Il nous a présenté la dimension sociale de l'Union Européenne, avec beaucoup de chiffres. Cette journée a été aussi animée par Henri LOURDELLE, conseiller spécial de la FERPA (Fédération Européenne des Retraités et des Personnes Âgées). Il a développé la question "quelle Europe voulons-nous ?" L'Europe nous a apporté la paix, la lutte contre les inégalités et la sécurité.

Mais il reste beaucoup à faire

- **L'atelier "Europe Sociale"** s'est posé la question si cette Europe n'était pas plus libérale que sociale.

- **L'atelier "fiscalité"** s'est demandé comment avancer sur ce sujet car pour tout ce qui touche à l'argent, les décisions sont prises à l'unanimité. Cela ne peut pas avancer correctement.

- **L'atelier "Migrants"** axé sa réflexion sur la façon dont on peut



Participants à la journée de Voiron

faire changer les législations et les mentalités. Ce ne peut être que par l'éducation.

- **L'atelier "Écologie"** a souligné qu'un des principaux problèmes de pollution en Europe était les transports, qui restent dans les mains des lobbies. Un vrai espoir est en train de naître avec la mobilisation des jeunes européens qui marchent tous les vendredis pour le climat.

Depuis le 27 mai 2019, suite aux élections des députés au parlement européen, la hausse de la participation des citoyens européens traduit une importance accrue des enjeux européens. Cependant, les menaces sont loin d'être dissipées. Nous, CFDT, continuerons le combat pour un Europe démocratique, ouverte, écologique et sociale. Nous resterons une force de propositions auprès des eurodéputés nouvellement élus.

Jean Pierre THOMAS
Alain CAFFERATTO

MUTINERIES DE 14-18, LE DEVOIR DE MEMOIRE D'UN ADHERENT

Notre Europe en construction doit beaucoup aux soldats en révolte contre l'horreur. La plupart ont été fusillés pour l'exemple. Jacques Penin* leur rend hommage à travers l'histoire de son grand-père dont la mutinerie s'est heureusement mieux terminée.

Jacques Penin ne serait sans doute jamais né sans l'acte de rébellion à haut risque de celui qui allait être son grand-père.

Dans l'impatience d'en découdre avec l'ennemi le jeune soldat était parti comme les autres " la fleur au fusil". Il avait tout d'abord éprouvé la honte d'être réformé mais il fera tout pour "servir la patrie". Il a

fini par aller au combat avec cette conviction : *"le soldat ne saurait être accusé d'être dur et cruel lorsqu'il commet sans pitié ce qui est atroce, puisqu'il ne fait qu'obéir à son devoir et ses obligations !"*. Cette phrase extraite du livre "Seeland" de Robert Wasler, un poète Suisse du début du 20^{ème} siècle, résume à elle seule le devoir du soldat.

Jacques Penin en fait le point de départ de son récit et insiste sur ce qui s'imposait à l'époque : tuer l'ennemi sans avoir d'état d'âme. On forme un soldat, comme dans n'importe quel métier, en lui apprenant à être techniquement efficace et en intégrant la mort comme un risque du métier : *"Le service militaire est là pour finir une éducation au civisme"*

Suite page 7 >>>

commencée à l'école maternelle" (extrait de livre militaire)

Jacques Penin décrit la difficulté d'échapper au conditionnement à ce conflit commencé après la guerre de 1870. Pendant quarante-quatre ans, les journaux, les politiques, l'église, les livres, l'école, la création des sociétés de gymnastique poussent à la revanche contre l'Allemagne, considérée comme inéluctable et juste.

Le grand-père de Jacques a eu comme les autres ce sentiment d'aller faire son devoir, jusqu'au jour où il se trouve en situation de tuer par surprise un Allemand qui ne le menaçait pas (l'homme "posait culotte" dans un bois en face).

Quand il a réalisé ce qu'il venait de faire, le jeune soldat s'est considéré comme un assassin, et cela le poursuivra toute sa vie. Dans l'immédiat

cette révolte contre l'absurdité l'a conduit à se mutiler volontairement. Mais il l'a fait dans une tranchée Allemande. Cette circonstance lui a épargné d'être "fusillé pour l'exemple" par les Français, au motif de "fuite devant l'ennemi par mutilation".

Sans ce choix, je ne serai jamais né conclut Jacques Penin non sans faire part de son émotion : "merci grand-père, en mon nom et au nom de tes copains "fusillés pour l'exemple". 100 ans plus tard, le 3 mai 2019 Jacques entend sur France-Inter "la création de la cour criminelle départementale, qui pourra, entre autres, juger des cas de rébellion

militaire sous réserve qu'il y ait plus de huit personnes concernées !"

Enfin ! conclut-il. Peut-être un espoir de rendre leur honneur à ceux, civils ou militaires, qui risquent leur vie pour épargner celle des autres.

***Jacques PENIN est adhérent CFDT, retraité de la Ville de Grenoble**



LECTURE, CINÉMA... deux coups de cœur de Françoise Lapierre

La Vallée des loups, film documentaire de Jean-Michel BERTRAND 2016 1h30 Distribution du film : Jean-Michel Bertrand et DVD (magasins spécialisés)

Dans sa vallée des Hautes-Alpes, avec des caméras automatiques ce documentariste, persuadé que les loups sont revenus, va les chercher par toutes saisons pendant 1 an et demi. C'est l'histoire d'une obsession magnifique qui le tient en haleine pendant 3 ans. Il verra qu'une meute s'est installée jusqu'à se faire adopter.

À signaler : des images prises par drone pour nous induire en erreur et cacher sa vallée.

Enfants et adolescents précoces : les chemins de la réussite à l'école de Pascal Mercier avec la participation de Laurent Turc Editions Tom Pousse (03/2018) (16€)

Pour tous ces enfants, ces adolescents qui peinent à s'adapter à un système éducatif rigide, ce sont des parcours scolaires chaotiques, parfois des destins scolaires ou personnels brisés, des familles dans l'angoisse.

Cet ouvrage naît de la rencontre d'acteurs aux rôles différents au sein de notre école. Il a l'ambition d'être un outil pour l'action éducative, à destination des cadres éducatifs, des enseignants, des parents et grands-parents.

Sortie Union Régionale des Retraités CFDT les 3 et 4 octobre 2019

Cette sortie organisée par la commission Loisirs Social de l'URR, est prévue sur deux jours au départ de Lyon Part Dieu pour visiter l'Ardèche et se plonger dans son histoire. Hébergement au domaine de Lou Capitelle à Vogüe en chambre double ou simple avec supplément de 15 €.

Judi 3 octobre

Départ de Lyon Part Dieu en car à 9h30 (ramassage vers 11h15 à la gare TGV de Valence) et arrivée à **Alba la romaine**.

Repas sur le site d'Alba et dans l'après midi visite du site.

Arrivée à Lou Capitelle vers 17h30. Installation, piscine ou hammam ou promenade et repas vers 19h30.

Pour la soirée, avec l'UTR Drôme/Ardèche, possibilité d'animation, d'un débat et d'un diaporama sur la région.

Vendredi 4 octobre

Après le petit déjeuner, nous nous rendons à la **grotte Chauvet** (visite en deux groupes) avec un repas sur place.

Puis départ vers 16 heures pour Lyon et arrivée vers 18 heures.

Prix : 140 € en chambre double ou, 155€ pour une chambre seule, l'URR prenant en charge les frais de transport environ 5 000 €.

Attention : le nombre est limité à 61 participants (capacité du car) et les inscriptions se feront par les UTR avant le 20 juillet. Les adhérents intéressés s'inscriront directement auprès de jousette.dizet@orange.fr. Ou par courrier : UTR CFDT Isère Bourse du travail 32 Av de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2

L'URR se charge de répartir harmonieusement les places.

Hommage à Josseline PERMEZEL



Hommages des amis et collègues militants

Aline : Dès 1980, nourrie des valeurs de la CFDT où elle a trouvé écoute et amitié, Josseline s'est formée et a très vite pris à son tour des responsabilités en siégeant dans les instances paritaires pour représenter et défendre les salariés au bas de l'échelle (CTP, CAP, CHSCT).

Josette, notre Secrétaire générale se souvient de l'esprit d'ouverture de Josseline à toute la vie syndicale et pas seulement en pays voironnais.

Caroll, Annick, Pierre insistent sur son parcours militant et son humanisme : "Autodidacte Josseline avait à cœur d'apprendre mais aussi **par-**

tager. Les valeurs de la CFDT lui convenaient : du respect, de la négociation pour obtenir des avancées. Elle voulait que son métier au service des autres soit reconnu avec un statut, des formations et des droits. Retraitée active au sein de l'UL et l'ULR de Voiron, elle restait engagée et continuait à tenir des permanences. Attentionnée tout autant à sa famille qu'à ses ami(e)s, elle laisse un terrible vide à l'UL et l'ULR comme dans nos cœurs."

Hommage à Jacques PELLOUX PRAYER



Jacques toi l'homme de convictions, toi l'homme à la fibre collective, toi l'homme à la fibre solidaire.

Syndicaliste de tout temps, la retraite venue tu as poursuivi ton engagement au sein de notre Union Locale des Retraités CFDT du Voironnais, Bièvre et Chartreuse.

Ton désir était de faire avancer la justice auprès des plus démunis, par des paroles et des actes : les petites retraites, les mauvaises conditions d'habitation et de vieillissement, l'isolement, la solitude.

Jamais tu n'as imposé tes idées, soucieux de faire participer tout le monde et de faire circuler la parole.

Tu savais te positionner face aux propositions du syndicat.

Notre Union Locale endeuillée pour la 2^{ème} fois en peu de temps, associe Josseline Permezel décédée, à l'hommage que nous rendons aujourd'hui à Jacques.



La commission Détente et Culture proposera pour 2020 deux destinations validées par le bureau UTR : circuit au Portugal début juin, de Porto à Lisbonne avec VTF et un séjour au hameau des étoiles Cap France de Fleurance dans le Gers (découverte du Gers et 2 jours à Toulouse) du 19 au 26 septembre.

L'Union Confédérale des Retraités CFDT à décidée une **action nationale décentralisée le 3 octobre 2019**.

Pour contrer les mesures prises concernant les retraites.

Cette action sera coordonnée par les URR. Chacune d'entre elles, aura toute latitude pour définir les niveaux les plus pertinents pour mener l'action et pour laisser cours à l'imagination.

Commission Santé

"Bienvenue à Michel Bonifay nouveau responsable de notre Commission Social-Santé en remplacement de Jérôme Douady en partance pour le Loir-et-Cher pour raisons... sentimentales ! Un grand merci à toi cher Jérôme pour ton militantisme pimenté d'humour bienfaisant !"